

# Vous pouvez aujourd'hui recruter un Agent de Mediation (Information-Service) en alternance !

## TITRE AMIS

AGENT DE MEDIATION INFORMATION SERVICE

alternance

1 an

### objectifs du titre professionnel

- L'agent de Médiation Information Service assure une présence quotidienne sur le territoire. Il exerce dans les espaces ouverts au public (espaces verts, transports, abords des établissements scolaires, commerces...) mais aussi dans les logements sociaux.
- Sa présence permet la prévention des incivilités et l'apaisement des conflits par un dialogue avec les différentes personnes. Il/elle contribue ainsi au renforcement du sentiment de sécurité, des attitudes citoyennes. Il/elle n'hésite pas à faire un rappel aux règles de civilités et lorsqu'une situation dépasse le cadre de ses missions, il/elle passe le relais à ses partenaires (pompiers, police, bailleurs sociaux, travailleurs sociaux).
- Il/elle relève les problèmes, remonte les informations oralement ou par écrit aux services concernés. Il/elle informe, oriente les personnes vers les services appropriés. Détenteur du S.S.T (Sauveteur Secourisme du Travail), il/elle peut secourir des personnes en difficultés ou victimes d'accidents.
- L'AMIS travaille seul/seule, à deux ou en équipe. L'AMIS est un interlocuteur qui agit selon les règles de la médiation. Il/elle est neutre, indépendant, impartial et à l'écoute. Il facilite le dialogue entre les personnes et crée du lien social.

#### types de contrats

Contrat d'apprentissage  
 Contrat de professionnalisation  
 Transition Pro, Pro A  
 CPF  
 Financement propre

#### prérequis

Savoir lire, écrire, compter

#### admission

Dossier de candidature  
 Entretien individuel



### enseignements professionnels (427h)

- └ CCP1 : Participer au maintien du lien social et prévenir les situations de conflit ou de dysfonctionnement par une présence active
- └ CCP2 : Réguler par la médiation des situations de tension et de conflit
- └ CCP3 : Participer à des actions d'animation ponctuelles ou à des projets partenariaux

### rémunération pour l'alternance et coût pour l'employeur

L'employeur bénéficie d'une aide exceptionnelle de l'Etat pour la première année de contrat d'apprentissage de 6.000 €

#### début de contrat

Le contrat d'apprentissage peut être signé 3 mois avant le début de la formation

Voici la grille de rémunération d'un alternant en contrat d'apprentissage selon son âge :

	16-17 ans	18-20 ans	21-25 ans	26 et plus et contrats pro
	461,51 € 27% du smic	734,99 € 43% du smic	905,92 € 53% du smic	1 353,07 € 100% du smic
Estimation mensuelle, aides déduites				
	16-17 ans -	18-20 ans 234,99 €	21-25 ans 405,92 €	26 et plus 853,07 €



#### qui contacter ?

Pour toute question à propos du titre AMIS et de l'alternance, contactez **Annabelle**, votre Conseillère en Formation à l'IFP à l'adresse suivante : [a.ruerre@institutdeformationpratique.fr](mailto:a.ruerre@institutdeformationpratique.fr)

### prochaines informations collectives

Vendredi 2 juin 2023 à 9h  
 Mardi 4 juillet 2023 à 9h  
 Mardi 29 août 2023 à 9h  
 Vendredi 15 septembre 2023 à 9h